



Extrait du registre des décisions

Bureau du 27 septembre 2018

n° 137-18

Objet : *RD - Approbation de la convention de mise à disposition au profit de l'association Miniracing pour un bâtiment situé 680 chemin de la Rotonde à Chambéry*

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Maryse Fabre

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Roचाix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Alain Thieffenat à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 10

Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Christophe Richel - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 27 septembre 2018

délibération n° 137-18

objet **RD - Approbation de la convention de mise à disposition au profit de l'association Miniracing pour un bâtiment situé 680 chemin de la Rotonde à Chambéry**

Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, indique qu'une réflexion a été menée au sujet de l'association Miniracing qui doit être relocalisée suite à l'aménagement de la ZAC du Grand Verger.

Cette réflexion a conduit à proposer une solution temporaire sur un bien situé au 680 chemin de la Rotonde à Chambéry qui appartient à Chambéry-Grand Lac Economie. Le bien concerné comprend un bâtiment avec ses abords. Il a été mis à disposition de Grand Chambéry par une convention d'occupation précaire d'un an, renouvelable tacitement, signée le 31 mai 2018. La précarité de la convention est directement liée au projet d'aménagement de la Cassine.

Il est donc proposé de mettre à disposition de l'association Miniracing le bien concerné, pour un an. Cette convention est destinée à être renouvelée par avenant tant que l'aménagement de la Cassine le permettra.

Au vu de la précarité de cette convention, la mise à disposition est prévue à titre gratuite.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire 22 mars 2018 déléguant au Bureau l'approbation des conventions de mise à disposition de biens immeubles,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la signature de la convention de mise à disposition au profit de l'association Miniracing qui prévoit notamment la mise à disposition gratuite pour une durée d'un ans d'un bâtiment d'environ 510 m² au sol sur une emprise de 1 446 m² situé au 680 chemin de la Rotonde à Chambéry,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les documents à intervenir,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 137-18

Objet de l'acte : RD - Approbation de la convention de mise à disposition au profit de l'association Miniracing pour un bâtiment situé 680 chemin de la Rotonde à Chambéry

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine 3 - Locations 2 - Baux à donner

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21315H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21315H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018